

Je tiens d'abord à féliciter le leader de notre parti au comité de la constitution, le député de Provencher, de même que tous les députés de notre côté de la Chambre qui ont fait une contribution importante lors des délibérations du comité. Je tiens aussi à féliciter particulièrement le co-président du comité, le député d'Hochelaga-Maisonneuve (M. Joyal). Je félicite aussi les autres députés qui ont pris la parole à la Chambre jusqu'ici.

Pour ma part, je trouve toute cette affaire pénible. Je me sens obligé de dénoncer l'arrogance du premier ministre (M. Trudeau) et sa tentative de rapatrier unilatéralement la constitution. J'estime nécessaire de signaler les conséquences tragiques qui découleront certainement de l'attitude du premier ministre. J'estime aussi nécessaire de m'excuser. Je dois m'excuser auprès des habitants de ma circonscription de Parry Sound-Muskoka et de millions d'autres Canadiens, comme tous les députés devraient s'excuser auprès de tous les Canadiens qui pensent comme moi que le Parlement devrait s'occuper de problèmes plus urgents, comme l'inflation et le chômage. Voilà les questions dont nous devrions parler et que nous devrions chercher à régler.

Il importe que notre constitution soit au Canada, mais comme le premier ministre et les membres de son cabinet nous ont arbitrairement saisis de cette question, nous devons remettre en question leur façon de procéder et leurs méthodes. Nous, députés, avons manifestement une responsabilité importante, celle d'examiner les problèmes qui touchent de près la vie quotidienne des Canadiens.

Selon un sondage d'opinion mené récemment, la question à l'étude se trouve très loin dans la liste des priorités des Canadiens. Cinquante-cinq pour cent des personnes interrogées ont mis l'inflation en tête des problèmes auxquels se heurte notre pays aujourd'hui et 15 p. 100 ont invoqué le chômage. Moins de 10 p. 100 ont reconnu s'inquiéter des problèmes énergétiques, de l'unité nationale ou des questions touchant le gouvernement.

● (1610)

Les Canadiens veulent que nous rapatriions notre constitution. Je veux bien l'admettre. Cependant, un autre sondage d'opinion a révélé que 64 p. 100 d'entre eux s'opposent à l'attitude unilatérale du gouvernement et à sa façon d'imposer le rapatriement d'après des principes définis par lui. Ce qu'ils veulent, c'est que le gouvernement fasse les choses dans l'ordre.

La constitution ne va pas permettre de nourrir une famille affamée. Elle ne va pas donner un toit aux sans-abris pour les tenir au chaud. Elle ne permettra pas de créer ou de trouver de nouveaux emplois pour qui que ce soit. Elle ne fera pas de nous une grande famille heureuse. La constitution est un document important qui peut avoir des répercussions sur notre mode de vie, mais n'oublions pas que nous en avons déjà une et que le chômage et l'inflation sont encore des nôtres. La constitution est une déclaration de principes. Il suffit de bien appliquer ces principes pour remettre le pays sur pied et en stabiliser l'économie.

J'aurais de loin préféré que nous traitions aujourd'hui de problèmes concrets au lieu de ceux que nous avons créés artificiellement. Malheureusement, nous sommes en plein débat constitutionnel. Je voudrais d'ailleurs soulever quelques points importants à cet égard. C'est une période difficile dans

l'histoire du Canada. Ce n'est pas le moment pour un gouvernement, quel qu'il soit, de prendre des décisions dictées par des impératifs politiques.

Nous ne discutons pas d'une mesure législative ordinaire. Mais plutôt de la source fondamentale de toutes les lois du pays, c'est-à-dire la constitution du Canada. Ne nous faisons pas d'illusions à ce sujet. L'issue de ce débat aura des conséquences monumentales sur l'avenir du pays. Il s'agit aussi de l'avenir des générations futures de Canadiens. Il s'agit de la survie du pays en tant qu'État fédéral.

L'initiative qu'a prise le gouvernement est foncièrement mauvaise. Je le sais, tout comme les députés de ce côté-ci, les Canadiens et les Britanniques. Tout le monde semble s'en rendre compte, sauf le premier ministre et ses hommes de paille. S'ils osaient l'avouer, beaucoup d'entre eux s'en rendent également compte, j'en suis sûr. Malgré que la majorité des gens des deux côtés de l'Atlantique s'opposent au projet constitutionnel du premier ministre, ce dernier est décidé à faire à sa tête. Ce qui me rappelle une chanson rendue célèbre par le grand artiste Frank Sinatra, et qui lui a probablement rapporté beaucoup d'argent; elle s'intitule: "I Did it My Way". Le premier ministre semble en avoir adopté le thème. Il est temps que les Canadiens s'élèvent contre l'arrogance de cette administration et lui fassent comprendre clairement qu'ils en ont tout simplement par-dessus la tête.

Le gouvernement actuel est inconscient, indifférent et sans pitié. Il ne mérite pas la confiance de la population. Les Canadiens méritent mieux. Ils méritent un gouvernement en qui ils peuvent avoir confiance, un gouvernement prêt à agir en fonction de leurs désirs et de leurs préoccupations.

C'est bien en songeant aux désirs et aux préoccupations des Canadiens que j'affirme que nous devons rejeter cette résolution. Nous devons la rejeter si nous attachons la moindre valeur aux principes de base sur lesquels notre pays s'est édifié. Nous nous enorgueillissons d'être un pays sûr et indépendant. Pourquoi alors le premier ministre met-il le Parlement britannique au pied du mur en le forçant à prendre une mesure que nous devrions adopter nous-mêmes? C'est un geste embarrassant et regrettable que de mettre le Parlement britannique dans une telle situation. Il appartient aux Canadiens de décider de ce qui doit faire partie ou non de la constitution canadienne, mais seulement après son rapatriement, et non avant.

Il faut rejeter l'ensemble des mesures constitutionnelles du gouvernement, et ce, pour trois excellentes raisons: la légalité des mesures que le gouvernement a prises est très contestable; son intervention unilatérale est contraire au sens véritable du fédéralisme; et il n'a pas l'appui de la majorité des Canadiens. Ce sont là trois raisons valables qui justifient le projet total et immédiat de cette résolution. Si la population ne veut pas qu'on s'y prenne de cette façon, si certaines provinces saisissent les tribunaux de la question et si les députés du Parlement s'y opposent, pourquoi, au nom du ciel, le premier ministre ne revient-il pas sur sa décision?

Le premier ministre de la Saskatchewan vient maintenant de quitter le camp du gouvernement. On a dit qu'avec Blakey le score est maintenant de huit à deux contre l'ensemble des mesures Trudeau. Cependant, ce devrait être dix à deux car nous ne devons pas oublier les Territoires. Cela vaut certainement la peine d'être pris en ligne de compte.